



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection de l'Éducation nationale Circonscription
de Claye-Souilly

École Primaire Etienne Martin, 4 rue de
Courtry 77181 Le Pin

Mail : ce.0770200z@ac-creteil.fr

Tél : 06.70.72.17.95

Procès-Verbal du Conseil d'école n°2 - Mardi 11 février 2025 -

Personnes présentes :

Directrice par intérim	Mme LEFEUVRE Audrey (<i>Présidente du conseil d'école</i>)
Enseignants Elémentaire	Mme LESUEUR, Enseignante de la classe CM1/CM2 M. JAMES, Enseignant remplaçant de la classe de CE2/CM1 Mme ANSARY assurant le temps de décharge dans la classe de CE2/CM1 (<i>les lundis</i>) Mme BOUCHET Sylvie, Enseignante de la classe CE1 Mme BOUCHET Cynthia, Enseignante de la classe CE2
Enseignants Maternelle	Mme LAOSENHTONG, Enseignante de la classe de PS/MS Mme TRIBOLATI, Enseignante de la classe MS/GS
Représentants parents élus titulaires	Mme GUYANT, Représentante de parents élus titulaire Mme MORIS, Représentante de parents élus titulaire Mme GUERFI, Représentante de parents élus titulaire
Mairie	Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Éducation Stéphanie Rodrigues, conseillère municipale

Personnes absentes excusées :

Directrice	Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice et Enseignante de la classe de CE2-CM1
Enseignants Maternelle	Madame DEIXONNE, Enseignante de la classe de CP Mme FIGUEIRIDO assurant le temps de décharge de Mme LEFEUVRE Mme MAOULIDA Enseignante remplaçante de la classe de CP
Représentants parents élus titulaires	Mme MOURAT, Représentante de parents élus titulaire Mme THIEULEUX, Représentante de parents élus titulaire Mme MEBROUK, Représentante de parents élus titulaire Mme POCHOLLE, Représentante de parents élus titulaire Mme FAVRE, Représentante de parents élus titulaire

Début de séance : 18h10

1/ Tour de table des participants

2/ Effectifs de l'école

- Effectifs de l'année en cours, structure des classes et organisation de l'école.

Il y a eu des arrivées et des départs depuis le début de l'année scolaire qui se sont plutôt bien équilibrés et aujourd'hui il y a 196 élèves inscrits dans l'école.

(Un nouvel élève accueilli dans l'école depuis la semaine dernière)

CLASSES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS
PS/MS	Mme LAOSENTHONG	27 (10 PS – 17 MS)
MS/GS	Mme TRIBOLATI	26 (16 MS – 10 GS)
PS/GS	Mme LEFEUVRE et Mme FIGUEIRIDO	25 (13 PS – 12 GS)
CP	Mme DEIXONNE	24
CE1	Mme BOUCHET Sylvie	21
CE2	Mme BOUCHET Cynthia	22
CE2/CM1	M JAMES et Mme ANSARY	25 (10 CE2 – 15 CM1)
CM1/CM2	Mme LESUEUR	26 (5 CM1- 21 CM2)

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025/2026

Répartition par niveau 2024-2025		Prévisions par niveau 2025-2026		Répartition par classe 2024-2025	
CYCLE I	78	CYCLE I	76	PS/MS - 10/17	27
PS	23	TPS	0	PS/GS - 13/12	25
MS	33	PS	20	MS/GS - 16/10	26
GS	22	MS	23	CP	24
CYCLE II	77	GS	33	CE1	21
CP	24	CYCLE II	69	CE2	22
CE1	21	CP	22	CE2/CM1 - 10/15	25
CE2	32	CE1	25	CM1/CM2 - 5/20	25
CYCLE III	40	CE2	22	TOTAL	195
CM1	20	CYCLE III	53	Répartition par dispositif 2024-2025 Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.	
CM2	20	CM1	33		
TOTAL	195	CM2	20		
		TOTAL	198		

3/ Les projets de l'école

■ Photographies individuelles

Comme annoncé lors du 1^{er} conseil d'école, les photos individuelles ont bien eu lieu **lundi 25 novembre**.

De ce fait les recommandes de la part de certains parents ont pu être distribuées avant les vacances de Noël car elles sont arrivées et ont été distribuées le 17 décembre.

■ Plusieurs initiatives sont nées autour de Noël

▪ Opération chocolat :

L'opération vente de chocolats a été reconduite cette année avec *Initiatives*. La recette totale s'est élevée à 1834 euros avec un bénéfice de 458 euros pour l'école. *(un peu moins que l'année dernière où le bénéfice était de 660 €).*

Opération chocolat de Pâques à reconduire ?

L'équipe enseignante se pose la question de renouveler ou non l'opération chocolat de Pâques car les parents ne participent pas forcément. Les parents d'élèves demandent combien cela avait rapporté à l'école l'année précédente pour se positionner. La directrice répond qu'elle regardera cela. Une maman d'élève se propose d'aider à mettre en place cette vente.

[L'opération ne sera finalement pas reconduite cette année.]

▪ Vente de sapins

Comme l'année dernière, en collaboration avec M. Podevin il a été proposé une vente de sapins pour Noël. Le bénéfice total a été de 324 € et l'école a touché 64,80 €.

Les parents d'élèves proposent de distribuer les bons de commande plus tôt l'année prochaine.

▪ Spectacles de Noël

Comme chaque année, la municipalité a offert un spectacle de Noël aux élèves de l'école.

Les spectacles (un pour les élèves de maternelle, un pour les élèves d'élémentaire) ont eu lieu la semaine avant les vacances de Noël. Pour les maternelles, le spectacle a eu lieu le vendredi 20 décembre au matin et pour les élémentaires le mardi 17 décembre l'après-midi. Le Père Noël est passé distribuer des chocolats aux élèves à l'issue de chaque représentation.

▪ Soirée de Noël

L'équipe enseignante a proposé une soirée porte ouverte aux parents et enfants de l'école. Au cours de cette soirée, les parents ont pu faire le tour de toute l'école, rentrer dans les classes afin de profiter des décorations installées ou réalisées par les enfants. C'était aussi l'occasion d'échanger avec les enseignants. A cette occasion chaque enfant est ensuite reparti avec le « petit objet » fabriqué pour les fêtes de fin d'année.

Les parents d'élèves font remonter qu'il serait intéressant que toutes les classes proposent des gâteaux. Ils soulignent que l'opération a été un succès.

■ Carnaval

Afin de célébrer Mardi gras, il sera proposé aux élèves de venir déguisés après les vacances de février. La date retenue est le mardi 4 mars. Un mot a été collé dans les cahiers rouges pour informer les familles.

Après la sieste, les petits se rhabillent normalement (le déguisement sera mis dans les sacs).

Les parents peuvent fournir des crêpes sous vide pour terminer la journée par un goûter. Les parents d'élèves demandent si les photographies de cette journée pourront être publiées sur le blog ou sur le groupe WhatsApp de l'école. La directrice prend note de cette demande et espère que le blog sera opérationnel.

■ École ouverte

Les enseignantes de maternelle proposent aux parents de pouvoir rentrer à tour de rôle dans l'école afin d'accompagner leur enfant jusqu'à l'entrée de la classe. Cette initiative a été mise en place afin de favoriser les échanges entre enseignantes / Atsem / parents.

Il semblerait que les différents acteurs de cette initiative soient satisfaits, c'est pourquoi nous la reconduirons dès la rentrée des vacances d'hiver.

Cependant, attention si certains parents devaient ne pas respecter les conditions d'accueil au sein de l'école l'équipe peut décider de stopper l'accueil des parents à l'entrée des classes.

Les parents d'élèves font remonter que certains parents n'avaient pas compris le mot collé dans les cahiers.

■ École et cinéma

Les classes de maternelle de MS-GS de Mme TRIBOLATI et de PS-MS de Mme LAOSENTHONG participent au dispositif « école et cinéma ». Lors de ce projet les classes se rendent au cinéma de Mitry Mory « Le Concorde » afin de visionner des courts métrages adaptés à l'âge des enfants puis s'en suit une exploitation en classe.

- 1) Le 17 janvier => *Mes petits compagnons de route* (PS-MS / MS-GS)
- 2) Le 14 mars => *Les petits contes de la nuit* (PS-MS / MS-GS)
- 3) Le 22 mai => *Film à définir selon la programmation* (PS-MS)
- 4) Le 23 mai => *Mon voisin Totoro* (MS-GS)

Les parents d'élèves demandent pourquoi une classe ne part pas au cinéma. La maîtresse répond qu'elle n'a pas souhaité participer au projet. Les enseignantes ont fait le choix de différencier le dernier film car *Mon voisin Totoro* n'a pas un format adapté aux élèves de Petite Section. Les parents confirment.

Certains parents relèvent le problème d'un choix de sortie pédagogique autour des écrans. La directrice répond qu'il s'agit d'un projet ciblé (avec un temps défini) et un contenu adapté. Les enseignantes de maternelle soulignent également que cela développe la culture cinématographique avec des films choisis pour l'occasion.

■ KERMESSE

L'équipe enseignante souhaiterait organiser une kermesse le mardi 24 juin de 18h00 à 21h00. (La date reste à confirmer, notamment en fonction des conditions météorologiques et de la participation des familles).

Un mot sera collé dans les cahiers rouges et un mail sera envoyé aux familles en parallèle afin de connaître les parents qui pourront aider à l'organisation et la tenue de cet événement. (le mail a été envoyé hier à toutes les familles de l'école).

La kermesse se tiendra si le nombre de parents volontaires est suffisant. Il faut à peu près 35 volontaires par créneau.

Pas de relance cette année.

La directrice précise que l'année dernière cela a été très difficile d'obtenir le nombre de volontaires. Il a fallu énormément relancer les parents. Les parents élus confirment cela. Ils proposent de communiquer l'information au niveau de la ville, notamment pour prévenir les retraités. L'équipe enseignante préfère que ce soit les parents qui participent.

■ L'opération Lire c'est partir

L'opération Lire c'est partir sera reconduite cette année, après les vacances d'hiver. Elle permet d'acheter des albums et romans à bas prix et permet de favoriser la lecture chez les enfants.

■ DIVERS

Les élèves de CM2 ont bien bénéficié de la venue d'un major de police pour une séance sur les dangers d'internet, dans le but de passer le permis internet.

Projet chorale est bien mis en place pour les 3 classes concernées (CE2, CE1, CE2-CM1).

La mairie propose que les élèves de la chorale se produisent lors de la fête du village, le 17 mai 2025. Les élèves préparent déjà une chanson pendant les heures de cantine.

L'équipe enseignante a d'autres projets mais attend d'être fixée pour se prononcer sur des dates et des lieux.

4 / La coopérative scolaire

Le solde du compte OCCE Le PIN est de **7 412,32 €**

641,66	€	DEPENSES FAITES MATERIEL ECOLE	
1323	€	STUDIO LORELLE - PHOTOS DE CLASSE	1784,30 déposés sur la coop (parents)
2580,2€		STUDIO LORELLE - PHOTOS INDIV / FRATRIE	3687,5 déposés sur la coop (parents)
770,52	€	VENTE CHOCOLAT + paiement direct sur internet 635,65€	1186,95 déposés sur la coop (parents)
324€		VENTE SAPINS NOEL déposés sur la coop (parents)	
122,5 €		DEPENSES SORTIES - pas encore débité - cinéma maternelle	

Les photos de classe ont rapporté 461,30 €

Les photos individuelles/fratries ont rapporté 1092,23 €

La vente de chocolats a rapporté 458€

La vente des sapins a rapporté 65 €

Les parents élus aimeraient qu'un rappel soit fait auprès des parents pour leur rappeler que les cars sont entièrement pris en charge par la mairie. La municipalité fera un article à ce sujet dans la gazette.

5 / Questions des représentants de parents d'élèves

1. Les horaires de l'école

Peut-on mieux respecter les horaires d'ouverture de la grille à 8h20 ?

Oui bien évidemment que nous le pouvons et que nous allons être plus vigilants pour ouvrir à 8h20 pile.

Cependant, nous fermerons donc le portail à 8h30 pile également. La directrice rappelle qu'il y a des retards chaque matin du côté des parents qui sont régulièrement tolérés.

2. Organisation de la sortie à 16h30

Peut-on disposer les barrières différemment pour fluidifier la sortie des classes à 16h30 ?

Après de multiples discussions à ce sujet en équipe et même lors des conseils d'école précédents nous ne voyons pas comment améliorer la fluidité de la sortie.

Avez-vous des suggestions ?

Les représentants de la mairie ne comprennent pas le problème. Cela fonctionne ainsi dans les écoles de chaque ville. Le problème ne se situe pas au niveau de la disposition du portail ou du parvis mais du comportement des parents qui font tampon devant la grille. L'équipe enseignante fait en sorte que les classes sortent chacune leur tour. Il faudrait un changement au niveau des parents. La séparation maternelle / élémentaire a déjà bien fluidifié les sorties.

Une sortie au niveau du petit parc n'est pas envisagé car le parc n'est pas adapté pour cela.

3. Cour de récréation (jeux + structures)

Quand les jeux vont-ils être enlevés ? Et vont-ils être remplacés ?

Quel plan d'action va être mis en place pour lutter contre les bagarres ?

Les jeux ont déjà été enlevés. Pour le remplacement pour le moment.

Les représentants de la mairie expliquent que des devis vont être faits. Des travaux conséquents sont prévus pour la réfection du sol notamment (avec une végétalisation), une sauvegarde de l'arbre classé. Le coût sera très important et le projet risque de prendre du temps. Les jeux de cours ne seront donc pas changés pour le moment.

Les enseignantes proposent des jeux type échasses, cerceaux... De plus, le camion de pompier reste utilisable.

Il n'y a pas de plan mis en place pour lutter contre les bagarres car nous n'avons pas fait le constat de bagarres. Il y a effectivement des disputes ou des chamailleries qui sont réglées en récréation par les enseignants.

Il y a des jeux de cour qui sont mis en place (notamment depuis la suppression des structures dans la cour maternelle) ce qui facilite l'apaisement de la cour de récréation. Malheureusement certains enfants continuent de se disputer mais ce sont des enfants. Travailler lors des programmes d'EMC.

L'équipe enseignante fait remarquer que depuis la mise en place des petits jeux de cour, les chamailleries sont moins récurrentes. Cette question semble en décalage avec la réalité du quotidien dans la cour de maternelle. Cependant, les parents ne doivent pas hésiter à mettre un mot dans le cahier rouge.

4. Protocole Accident

Peut-on partager le protocole de gestion d'accident / blessure à l'école, notamment s'il y a intervention des pompiers ?

Le protocole de « gestion des accidents » est assez simple ; 2 possibilités :

A- Petites égratignures ou blessures légères :

Nettoyer la plaie avec de l'eau / eau + savon

Poches de glace

On prévient les parents par un petit mot dans le cahier de correspondance

B- Grosses blessures :

- Appel du SAMU
- Appel des parents dans le même temps
- Suivi des instructions données par le médecin du SAMU

Si un enfant doit partir avec le SAMU ou les pompiers il faut qu'un des parents /membres de la famille l'accompagne sinon l'enfant part tout seul. Nous ne pouvons pas laisser notre classe pour partir avec un enfant. Les parents élus demandent si l'ATSEM peut accompagner l'enfant ? La mairie répond que non. Dans le cas où aucun des parents ne seraient disponibles, l'enfant partirait seul avec les pompiers.

Lorsqu'il y a un choc à la tête la famille est prévenue systématiquement.

Les parents élus concernés font remonter que le protocole lié aux accidents est très adapté aux situations et qu'il n'y a rien à revoir à ce sujet.

5. Rencontres parents / enseignants

A quelles dates ont lieu les rencontres ?

Pourquoi n'est-elle proposée qu'une seule fois par an ?

Les différentes rencontres qui ont été proposées par l'école sont : la réunion de rentrée effectuée dans chaque classe en septembre, la remise des résultats des évaluations nationales dans la plupart des classes élémentaires (certains enseignants n'ont souhaités rencontrer que les familles pour lesquelles les résultats questionnaient l'enseignant) et pour terminer remise des livrets en main propre.

Concernant la remise des livrets en fin d'année (au mois de juin) la remise ne se fait pas systématiquement lors d'un rendez-vous avec les familles cependant les familles qui le souhaitent peuvent solliciter une entrevue.

De plus si certains parents ne trouvent pas ce nombre de rencontres satisfaisant ils peuvent tout à fait prendre l'initiative de solliciter un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant via le cahier de correspondance.

6. Menu de la cantine

Serait-il possible de publier sur le Facebook de la commune ou le panneau lumineux de la ville le menu hebdomadaire (car site non fluide) ?

Mme Lagnès souhaiterait savoir ce qui est reproché précisément au site car même en mettant le menu sur Facebook, certains parents risquent de trouver l'initiative insuffisante et/ou pas adaptée. Elle précise que le menu est également affiché devant l'école et la garderie. Les parents élus confirment que le site est suffisamment lisible.

7. Gestion des enfants par les animateurs sur la pause méridienne ?

Les animateurs sont-ils trop sévères / méchants ?

Mme Lagnès explique qu'elle va régulièrement à la cantine. En effet, les animateurs haussent le ton quand les enfants ont besoin d'être repris lors de certaines actions déplacées car cela est nécessaire. Cette année, il n'y a pas eu de convocations de parents car il s'agit de petites bêtises. Les parents élus expliquent que les parents n'ont que la version de leur enfant sur les faits, qu'ils pourraient être intéressant d'avoir un lien cantine/parents.

La mairie rappelle que l'idée du sondage pour noter les animatrices était extrêmement déplacée.

8. Animations proposées sur la pause méridienne

Les parents se demandent quels jeux et animations sont proposés sur le temps de pause méridienne ?

Cette année, l'équipe d'animation organise différents ateliers. Les enfants peuvent choisir leur atelier comme la chorale ou des activités thématiques (par exemple projet autour d'octobre rose).

6 / Date du prochain conseil d'école

- Conseil d'école n°3 aura lieu : **mi-juin (à partir du 15)**

Les questions doivent parvenir à la Directrice 15 jours avant au plus tard.

Fin de séance : 19h37

Présidente de séance

Audrey LEFEUVRE



Secrétaire de séance

Sylvie BOUCHET



AJOUT PAR ENVOI DE MAIL AUX PARENTS :

Loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion

Article 7 : Modifié par LOI n°2017-55 du 20 janvier 2017 - art. 24

Nul ne peut réaliser des sondages, tels que définis à l'article 1er et destinés à être publiés ou diffusés, s'il ne s'est engagé, par une déclaration préalablement adressée à la commission des sondages, à appliquer les dispositions de la présente loi et les textes réglementaires applicables.

- Nul ne peut publier ou diffuser les résultats d'un sondage, tel que défini à l'article 1er, s'il a été réalisé sans que la déclaration prévue à l'alinéa qui précède (article 3 déposé auprès de la commission des sondages) n'ait été préalablement souscrite.